



# La langue des signes

## La langue des signes

**La Langue des Signes Française (LSF)** est une langue vivante, utilisée par les personnes sourdes et malentendantes. L'apprentissage des bases de la langue des signes permet à la fois un enrichissement personnel, un développement des compétences cognitives et une promotion de l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes.

Cette formation permet aux participants d'apprendre les bases de la LSF à travers des exercices et des mises en situation pratiques.

### ► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Découvrir le monde de la surdité et ses caractéristiques ;
- Appréhender l'histoire de la LSF ;
- Apprendre la dactylologie, la communication sans parler, uniquement par le corps et le geste ;
- Utiliser des signes pour établir une communication.

### ► Durée de la formation

La durée de la formation est de 2 jours en présentiel, soit 14 heures.

### ► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

### ► Contenu de la formation

- L'histoire de la LSF et la culture sourde ;
- La surdité : définition et causes ;
- Entrer en relation avec une personne sourde ;
- La langue des signes pour bébés ;
- L'alphabet signé ;
- Un vocabulaire en LSF : les mots de politesse, les chiffres, les émotions, la famille, la semaine, les mois ;
- Des comptines en LSF.

### ► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.

# La langue des signes

## ► Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

## ► Type d'intervenants

Formateur ayant au moins le niveau B1 en DCLS (diplôme de compétences en langue des signes).

## ► Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

## ► Frais de formation

360 € / personne les 2 jours de formation.

## ► Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

## ► INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle  
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

## ► Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet  
Ou en intra-établissements sur demande

## ► CONTACTS

Secrétariat :

[contact.formations@erts-olivet.org](mailto:contact.formations@erts-olivet.org)

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF  
ERTS - CFAS  
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002  
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45  
[www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org)

SIRET 48927001700010  
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901